DÉPARTEMENT de la HAUTE-SAVOIE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DU BOUCHET-MONT-CHARVIN

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN Tél 04 50 27 50 77 Fax 04 50 27 54 10

e-mail: accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le 8 décembre deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11 Nombre de conseillers présents : 10 Nombre de conseillers votants : 11

Résultats des votes : pour 11 contre 0 abstention 0

<u>Présents</u>: Monique BARDET Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

Absent (excusé): Jérôme THIAFFEY-RENCOREL.

Jérôme THIAFFEY-RENCOREL a donné pouvoir à Sandrine BLANCHIN

Mireille TISSOT-ROSSET a été nommée secrétaire de séance.

Objet: Demande d'application du régime forestier sur des parcelles communales. DEL\_10612023. ANNULE ET REMPLACE DEL\_09512023 du 17 novembre 2023.

Monsieur le Maire explique que la commune vient d'acquérir des parcelles forestières sur son territoire communal.

Afin de les intégrer à la forêt communale, il convient de réaliser un dossier de demande d'application du régime forestier pour le compte de la commune.

Les parcelles correspondant aux critères du L211-1 du Code Forestier, qui relèvent de la propriété de la commune de Le Bouchet-Mont-Charvin, et qui sont proposées pour l'application du Régime Forestier sont les suivantes :

Propriétaire :	Section	Numéro	Lieu-dit	Surface de la parcelle cadastrale (en ha)	Surface proposée pour l'application du RF (en ha)
Commune du Bouchet-Mont-Charvin	ОВ	1684	La Côte	0,4455	0,4455
Commune du Bouchet-Mont-Charvin	ОВ	1685	La Côte	1,0738	1,0738
Commune du Bouchet-Mont-Charvin	ОВ	1689	La Côte	0,0079	0,0079
Commune du Bouchet-Mont-Charvin	ОВ	1692	La Côte	0,1891	0,1891
Commune du Bouchet-Mont-Charvin	ОВ	1703	La Côte	0,3220	0,3220
Commune du Bouchet-Mont-Charvin	ОВ	1704	La Côte	0,8552	0,8552
Commune du Bouchet-Mont-Charvin	ОВ	1716	Le Praz	0,1632	0,1632
Commune du Bouchet-Mont-Charvin	ОВ	1718	Le Praz	8,48	8,48
Commune du Bouchet-Mont-Charvin	ОВ	1719	Le Praz	0,2094	0,2094
Commune du Bouchet-Mont-Charvin	ОВ	2918	Le Praz	0,7324	0,7324
			Surface totale :		12 ha 47a 85ca

Monsieur le Maire précise qu'environ 6000 m² de la parcelle Section B numéro 1718 seront classés au titre des Espaces Naturels Sensibles.

La proposition d'application du régime Forestier porte donc sur 12 ha 47a 85ca.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

**DEMANDE** l'application du régime forestier pour les parcelles désignées ci-dessus.

Le huit décembre deux mille vingt-trois.

Le Maire,

Franck PACCARD.

Le secrétaire de séance,

Délibération certifiée exécutoire compte

- de sa réception en Préfecture le JS/12/2923

- de sa publication le 15(12/2023 Le Maire,

Franck PACCARD.

Madame Mireille TISOT-ROSSET